

1 Attestation(s)

1.1 Datation de l'attestation

Indiquer les éventuelles informations **explicites** relatives à la datation du contexte spécifique de l'attestation, **et non de la source**. Deux types d'information peuvent être enregistrés :

- <u>L'attestation a pour contexte des événements dont la date diffère de celle de production de la source</u> : indiquer la date au moyen du *Post quem* et de l'*Ante quem*.

Ex.: IG II² 1006+ (SEG 19, 108): décret éphébique passé en 122/1 attestant un sacrifice accompli à Zeus Tropaios par les éphèbes l'année précédente.

Pour la *Datation* de la *Source* (*supra* 1.4) : *Post quem* : « -122 » / *Ante quem* : « -121 ». Pour la *Datation* de l'*Attestation* : *Post quem* : « -123 » / *Ante quem* : « -122 ».

- <u>Dans les rituels récurrents, datés par le jour et/ou le mois et/ou un nom de fête,</u> indiquer le jour et/ou le mois et/ou le nom de la fête dans le champ *Commentaire* de la *Datation*.

Ex.: CGRN 52 (Calendrier d'Erchia, daté « -375 » / « -350 » dans le formulaire Source), col. A, 1. 3-4 (sacrifice à Apollon Lukeios le 12 Metageitniôn).

Ne rien indiquer dans Post quem / Ante quem.

Indiquer dans Commentaire (de la datation) : « 12 Metageitniôn (août/sept.) ».

1.1.1 **Est daté(e)**?

Si l'attestation n'est pas datée, ne pas cocher la case Est daté(e) et passer à la section suivante.

Si l'attestation est datée, cocher la case *Est daté(e)*; les champs à renseigner apparaissent.

Si l'auteur de la fiche souhaite proposer sa propre datation, indépendamment de l'édition de référence, la justifier dans *Commentaire* (de la datation).





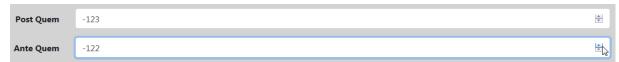








1.1.2 Post quem et Ante quem



Les dates sont enregistrées sous forme de données chiffrées (ni mois, ni jour), au moyen d'un *terminus post quem* et d'un *terminus ante quem*.

Si l'édition de la source donne une datation déjà formalisée de cette manière, la reprendre telle quelle. Au cas contraire (cas plus fréquent), transposer la datation telle qu'elle est donnée dans l'édition de la source (« 2^e quart du IV^e s. av. », « *post* 212 ap. », « époque impériale romaine », etc.) en chiffres, précédés d'un tiret « - » pour les dates av. n. è. Les éventuelles indications de jour et de mois sont précisées en *Commentaire*.

Pour <u>une datation à l'année du type 197 av. n.è.</u>, le *terminus ante quem* est identique *au terminus post quem*.

Pour celles du type 427/426 av., indiquer -427 et -426 dans les deux champs.

Les (moitiés et quarts de) <u>siècle</u> sont transcrits avec des *termini* se terminant par 0 (et non 1) et 5 (et non 6), exception faite des I^{er} siècles, puisqu'il n'y a pas d'an 0 (-100 / -1 et 1 /100). Idem pour les datations regroupant deux siècles (ou plus).

Les dates indiquées de la façon suivante : « <u>début/milieu/fin du IVe s. av.»</u>, sont retranscrites avec des tranches chronologiques de 25 ou de 50 ans, comme suit :

- « début du IV^e s. av. » : -400 / -375 (comme « 1^{er} quart du IV^e s. av. »).
- « fin du IV^e s. av. »: -325 / -300 (comme « dernier quart du IV^e s. av. »).
- « milieu du IV^e s. av. » : -375 / -325.

Un tiers de siècle est retranscrit par une tranche de 30 ans, comme suit :

- « premier tiers du Ve s. av. » : -500 / -470
- « dernier tiers du IVe s. av. » : -330 / -300.

Pour les datations du type:

- « circa », compter 25 avant, 25 ans après ;
- « peu après/avant », compter 25 ans avant, 25 ans après.

```
Ex. : « ca. 350 » est retranscrite : -375 / -325 (comme « milieu du IV es. av. »). « Peu après 400 » est retranscrite : -400 / -375 (comme « début du IV es. av. » ou « 1^{er} quart du IV es. av. »).
```

« pas avant/après » : quand il n'y a pas de borne chronologique en aval ou en amont, traiter au cas par cas, en fonction des renseignements disponibles (contextes, période envisagée, etc.) ; si aucun indice n'est fourni, partir du *terminus* de la datation et ajouter un siècle.

Ex.: « pas avant 53 ap. »: 53 / 153.

Pour les <u>dates indiquées sous forme de période</u> : « (basse) époque hellénistique », « époque impériale (romaine) », etc., ajuster les grands découpages adoptés (selon les régions, les types de textes) au cas par cas.

Quelques exemples:

Datation	Terminus post quem	Terminus ante quem
197 av. JC.	-197	-197
427/426 av. JC.	-427	-426



Règne de Trajan (98-117)	98	117
Premier quart du VIIe siècle av.	-700	-675
Deuxième moitié du I ^{er} siècle ap.	50	100
Dernier tiers du IVe siècle av.	-330	-300
III ^e s. av.	-300	-200
I ^{er} s. av.	-100	-1
I ^{er} s. ap.	1	100
III ^e s. ou début II ^e s. av.	-300	-175
fin II ^e s. – III ^e s. ap.	175	300
Ca 200 ap.	175	225
Milieu du Ve s. av.	-475	-425
Peu après 260 av.	-260	-235
I ^{er} -III ^e s. ap.	1	300

1.1.3 Commentaire (FR / EN)

Ce double champ texte, non obligatoire, sert à indiquer deux types d'informations :

donner les indications de datation dans le cas de rituels récurrents, datés par le jour et/ou le mois et/ou un nom de fête.

Ex.: CGRN 52 (Calendrier d'Erchia, daté -375 / -350 dans le formulaire source), col. A, l. 3-4 (sacrifice à Apollon Lukeios le 12 Metageitniôn).

Indiquer dans Commentaire: « 12 Metageitniôn (août/sept.) ».

- <u>justifier</u> la datation indiquée dans les champs Ante quem et Post quem.

S'il n'est **pas possible** d'effectuer la traduction dans une des deux langues, ou si un commentaire nécessite une relecture, **laisser cochées les cases** *Traduire en* français/anglais. Si le commentaire n'a besoin d'aucune relecture dans les deux langues, décocher les cases *Traduire en*.

Pour toute référence bibliographique :

citer les références bibliographiques figurant dans la section *Bibliographie* de la source (*supra* 1.3) sous la forme : Nom de l'auteur (date) / (Nom de l'auteur date), ou bien Nom de l'éditeur (Titre abrégé du corpus) / (Nom de l'éditeur, Titre abrégé du corpus).

Ex.: Pour cette datation, cf. Yon (IGLS).

enregistrer les références qui ne figurent pas dans la section *Bibliographie* de la source (*supra* 1.3) dans le formulaire *Bibliographie* (*infra* 4 ; après avoir vérifié qu'elles ne sont pas déjà enregistrées) et les citer sous la forme : Auteur, Titre abrégé (date).

Ex.: Sur ce point, cf. Bonnet, Enfants de Cadmos (2015), p. xxx-xxx.



Présentation du projet MAP

Le projet MAP est un projet ERC Advanced Grant (741182) qui étudie les puissances divines de l'Antiquité au travers de leurs noms, appréhendés comme des « séquences onomastiques ». Le projet a pour titre complet *Mapping Ancient Polytheisms*. *Cult Epithets as an Interface between Religious Systems and Human Agency*. Il ambitionne de pénétrer, grâce aux systèmes de dénomination du divin, dans les logiques relationnelles, porteuses de sens, mais toujours fluides, qui agencent et animent les puissances divines. Ces systèmes servent à exprimer les multiples fonctions et modes d'action des dieux, ainsi qu'à les associer à des espaces où leur présence permet l'interaction avec les hommes. C'est pourquoi les noms des dieux jouent un rôle stratégique dans la communication rituelle, puisqu'ils permettent de cibler un interlocuteur et de renforcer l'efficacité du rituel. MAP met l'accent sur le contexte dans lequel chaque séquence onomastique est employée, ainsi que sur la question de l'agentivité humaine.

Le projet prend en compte les dénominations divines des mondes grecs dans leur plus grande extension et des mondes sémitiques de l'Ouest (phénicien, punique, araméens, hébreu) du Proche-Orient aux colonies phéniciennes les plus occidentales, autrement dit à l'échelle d'une ample Méditerranée et sur un temps long, d'environ 1000 av. n.è. jusqu'à 400 de n.è.

Présentation de la base de données MAP

Les données sur les noms, les contextes et les agents sont extraites de corpus publiés, mises en forme et enregistrées par l'équipe du projet, des chercheurs invités et des collaborateurs. Les corpus étudiés étant hétérogènes à divers niveaux, la base de données utilise, pour enregistrer les données, des ontologies et des listes de valeurs prédéfinies afin d'harmoniser la saisie et de faciliter la consultation.

MAP s'appuie sur une base de données relationnelle en SQL (Structured Query Language) qui permet d'enregistrer un grand nombre d'informations de différentes qualités. Celles-ci sont stockées dans des classes d'entités (tables) suivant une architecture répondant aux problématiques de recherche.

Structuration de la base de données

La base de données MAP repose sur trois niveaux d'enregistrement des données :

- Source:
- Attestation ;
- Élément.

La source (1) est le document – épigraphique, glyptique, numismatique, papyrologique ou de tradition manuscrite – qui contient une ou plusieurs attestations de séquences onomastiques divines.

L'attestation (2) est un ensemble de plusieurs éléments onomastiques se rapportant à une ou plusieurs divinités et combinés pour former une « séquence onomastique ».

Ex. : Ἀπόλλωνος Πυθίου καὶ Ἀπόλλωνος Κεδριέως constitue une attestation grecque ; lrbt ltnt pn b'l w l'dn lb'l ḥmn est une attestation punique.

L'élément (3) est l'« unité de sens » minimale au sein de l'attestation. Il s'agit d'une catégorie sémantique et non grammaticale. Plusieurs éléments forment une attestation.

Ex. : L'attestation grecque ἀπόλλωνος Πυθίου καὶ ἀπόλλωνος Κεδριέως contient 4 éléments ; L'attestation punique lrbt ltnt pn b'l w l'dn lb'l ḥmn contient 7 éléments.

Une source (niveau 1) contient une ou plusieurs attestations (niveau 2) qui contiennent un ou plusieurs éléments (niveau 3).



À ces différents niveaux se raccrochent des tables de métadonnées comme la localisation, la datation, le contexte, les agents et la bibliographie. Connaître la structure de la base de données permet de penser et calibrer les recherches qui en découleront.

Interface de saisie / Interface de recherche

Le présent Guide de saisie à l'attention des rédacteurs de fiches dans la base de données est complété par un Guide de l'Interface de recherche à destination des utilisateurs de la base de données. Il est disponible ici : https://hal.archives-ouvertes.fr/MAP-ERC/

Enregistrement

Ce document détaille les procédures nécessaires à l'enregistrement des données dans la base, qui procède en général en plusieurs temps :

- création d'une fiche « source » pour le document à traiter ;
- création d'une ou plusieurs fiches « attestation » à partir de la source ;
- éventuellement, création de fiches « élément » et « bibliographie ».

Normes générales d'enregistrement

Commencer les phrases par une majuscule et les terminer par un point.

Pour les datations, utiliser « av. n.è. » et « de n.è. ».

Pour faire référence à un auteur, citer Auteur (date) ou (Auteur date).

Citer la base de données MAP

Bonnet C. (dir.), ERC Mapping Ancient Polytheisms 741182 (DB MAP), Toulouse 2017-2022: https://base-map-polytheisms.huma-num.fr/ (AAAA/MM/JJ).

Contact

map.polytheisms@gmail.com ou depuis l'onglet « Contact »

Objet : BDD – interface de saisie

